



## Remboursement d'un stage sportif pour des raisons médicales

Par aa1333, le 22/05/2022 à 18:33

Bonjour,

On m'a offert un stage de plongée sur 5j. Avant d'effectuer ce dernier j'ai vu un médecin qui m'a fait un certificat médical de non contre-indication et je suis allé faire le stage. Malheureusement, le premier jour j'ai eu une blessure suite à mon incapacité à décompresser au niveau des oreilles et on m'a dit de ne pas plonger l'après-midi et d'aller voir un médecin le soir. J'y suis allé et ce dernier a détecté un saignement au niveau des oreilles et m'a demandé de ne plus plonger cette semaine. Je suis ensuite allé voir un ORL qui lui m'a demandé d'attendre 2 mois. Puis récemment après l'avoir revu pour faire le bilan il m'a indiqué une contre-indication à la plongée.

Je ne peux donc pas réaliser ce stage de plongée pour des raisons médicales.

Cependant, après avoir discuté avec l'organisateur, ce dernier refuse de me rembourser quoi que ce soit. Le stage coûte très cher et ils ont facturé un service qu'ils ne me rendront techniquement jamais... Est-ce normal ? Que puis-je faire pour demander un remboursement ? Est-ce qu'une de mes assurances peut couvrir ce type de problème ?

Merci d'avance pour votre aide !!